

05 novembre 2014

Déclaration du Comité de la commémoration du 25^e anniversaire de la tragédie du 6 décembre 1989



Le 6 décembre 1989, quatorze jeunes femmes vouées à un avenir d'ingénieures ont été assassinées avec une arme légalement acquise pour la simple raison qu'elles avaient choisi une carrière traditionnellement masculine. Treize autres femmes et hommes ont été blessés. La sévérité et les motifs du massacre en ont fait un symbole du combat perpétuel contre la misogynie et la violence autour duquel se sont ralliées les sociétés québécoise et canadienne.

En ce 25^e anniversaire de la tuerie survenue le 6 décembre à Montréal, nous joignons notre voix au front commun d'organismes et de citoyen-nes qui croient que notre devoir de mémoire entraîne nécessairement des actions concrètes pour...

... **renforcer la lutte contre la violence faite aux femmes**, pour garantir, à toute femme, l'exercice effectif de son droit à la sécurité et à vivre dans une société sans violence. Au Québec, les femmes représentent 80% des victimes d'infractions commises dans un contexte conjugal, 96% des victimes d'agression sexuelle et 93% des homicides conjugaux. Depuis la tragédie, plus de 1500 femmes au Canada ont été tuées par leur conjoint, ex-conjoint ou autre partenaire intime.

... **combattre les inégalités entre les femmes et les hommes**, en luttant contre la discrimination, la marginalisation et l'exclusion à l'égard des femmes dans les domaines de l'éducation, du travail, de la sécurité économique et de la santé.

... **poursuivre le combat pour un meilleur contrôle des armes**, étant donné l'abolition du registre des armes d'épaule ainsi que les nombreux affaiblissements aux mesures de contrôle instaurés par le présent gouvernement fédéral à la demande du lobby des armes. Entre les mains de personnes dangereuses, les armes à feu permettent d'infliger plus de dommages, plus facilement et plus efficacement, et de faire plus de victimes. Un encadrement législatif de l'accès, de la possession et des types d'armes à feu disponibles est nécessaire pour minimiser les décès et blessures par balles.

À la mémoire de :

Geneviève Bergeron, Maryse Laganière, Nathalie Croteau, Maryse Leclair, Hélène Colgan, Anne-Marie Lemay, Barbara Daigneault, Sonia Pelletier, Anne-Marie Edward, Michèle Richard, Maud Haviernick, Annie St-Arneault, Barbara Klucznik, Annie Turcotte.